Produire en maraîchage pour une AMAP - Aude

Objectifs

Maîtriser les outils de planification des semis et plantation pour remplir des paniers toute l'année

Contenu

Des consommateurs qui se réunissent pour offrir un débouché constant et assuré, avec un prix rémunérateur pour le maraîcher, quelle bonne idée ! Cependant, produire en maraîchage pour une AMAP, c'est toute une organisation qu'il faut mettre en place afin de remplir chaque semaine les paniers avec des produits variés.

Lors de la formation, nous construirons ensemble un plan de culture pour 2011.
N'oubliez pas d'amener le plan de culture de la dernière saison.

- Construire le relationnel avec l'AMAP
- Présentation d'un outil de planification des semis, plantation et récolte
- Simulation sur un cas concret
- Visite chez un maraîcher en AMAP
- EN OPTION : Une demi-journée d'accompagnement individuel pour mettre en place le planning.

***

Contactez l'ADEAR pour vous inscrire et préciser vos attentes quant à la formation : nous pouvons l'adapter.

Infos complémentaires

LES ADEAR
POUR S'INSTALLER
PAYSAN

Durée de la formation 2,5 jour(s)
Date limite d'inscription 01/02/2011

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Joseph Le Blanc, ADEAR LR
04 67 06 23 67
06 16 97 04 40
adearlr (at) yahoo.fr

Taux de satisfaction : %

N'oubliez pas d'amener le plan de culture de la dernière saison. Et bien sûr, le pique-nique.

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

07 févr 2011 09:00 - 17:00	Chambre d'Agriculture Carcassonne 11800 Trèbes	Johan Crance, ingénieur en agriculture biologique Joseph Le Blanc, ADEAR
08 févr 2011 09:00 - 17:00	Chambre d'Agriculture Carcassonne 11800 Trèbes	Johan Crance, ingénieur en agriculture biologique Joseph Le Blanc, ADEAR
09 févr 2011	1/2 journée individuelle	Accompagnateur ADEAR

Financeur(s)

Fonds social européen

vivea

Bulletin d'inscription

Nom ___________________ Prenom ___________________
Adresse ____
____
Courriel ____
Téléphone _______________

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à